

Discours du budget 2000-2001

***présenté par
l'honorable Joseph L. Handley,
ministre des Finances***

**Troisième session de la Quatorzième
Assemblée législative
des Territoires du Nord-Ouest**

Le 20 juin 2000

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

M. le Président, c'est avec beaucoup d'optimisme que je dépose aujourd'hui le premier budget de la Quatorzième Assemblée législative et mon premier à titre de ministre des Finances. Mon optimisme me vient des moments très excitants que nous vivons présentement aux T. N.-O. En effet, nous sommes sur le point de pleinement développer notre immense potentiel côté richesses naturelles - nos diamants, notre pétrole et notre gaz ont fait la manchette sur les scènes nationale et internationale, sans oublier nos ressources renouvelables, notamment le tourisme, la foresterie et la fourrure, qui nous donnent aussi de grands espoirs.

Sur la scène politique, nous faisons de grands progrès dans les dossiers des revendications territoriales et de l'autonomie gouvernementale des Autochtones, au point où les dirigeants autochtones croient fermement que l'exploitation des ressources non renouvelables pourra être un atout très enviable. Les gouvernements fédéral, territorial et autochtones se sont engagés à travailler main dans la main au règlement des questions clés, comme le transfert de responsabilité, plus particulièrement du côté du transfert de la gestion de nos ressources naturelles aux gouvernements du Nord, y compris le partage des recettes générées par ce secteur d'activité.

N'allez pas croire pour autant que c'est la fin de nos problèmes côté chômage, éducation, santé et conditions sociales. Malheureusement, ils sont toujours là. Cependant, si nous pouvons réussir à assainir notre économie et les finances publiques, nous serons bien mieux armés pour régler nos problèmes.

Dans la stratégie intitulée *Vers de meilleurs lendemains*, les députés de la présente assemblée ont décrit leur vision d'un avenir prospère pour les Territoires du Nord-Ouest. Ils sont tous très conscients de l'immense potentiel qui est le nôtre. Le gouvernement souscrit entièrement à la vision décrite dans *Vers de meilleurs lendemains*. Nous espérons pouvoir, au cours des quatre prochaines années, mettre sur pied des projets d'ordre financier et économique pour aider les Territoires du Nord-Ouest à réaliser cette vision.

Pour y arriver, nous devons soigneusement évaluer nos forces et nos faiblesses et mettre au point des stratégies qui nous aideront à atteindre nos buts. Pour ce, il faudra :

- créer des partenariats avec d'autres gouvernements et ne pas avoir à agir seuls, mais plutôt partager nos connaissances et les prises de décision; et
- faire les bons investissements dans notre population, nos infrastructures et notre avenir.

Cependant, M. le Président, je l'ai souvent dit ici même en Chambre, de même que mes collègues, les nouvelles ressources que nous nous sommes en mesure d'annoncer dans ce budget sont restreintes. Compte tenu de nos moyens financiers, le simple fait que nous ayons pu garder les mêmes niveaux de service est un exploit en soi. Le présent budget prévoit des montants pour suivre le rythme des demandes accrues dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Je vois dans ce budget un premier pas vers la réalisation de notre vision. Au cours de l'exercice, nous devons mettre nos stratégies au point et trouver le moyen de les financer.

Nous savons que nous ne pouvons le faire tout seuls. Nous devons travailler ensemble - le Cabinet et les simples députés; les gouvernements fédéral, territorial et autochtones - si nous voulons recoller les morceaux. À titre d'exemple, nous devons nous inspirer du travail effectué par le Groupe de travail sur la stratégie économique pour les Territoires du Nord-Ouest. Nous devons aussi faire avancer la discussion du Forum interministériel sur le transfert de responsabilité et le partage des recettes générées par l'exploitation de nos ressources naturelles. Nous devons intensifier davantage notre stratégie d'exploitation des ressources non renouvelables et déterminer les investissements requis pour que la population en profite au maximum. En dernier lieu, nous devons savoir si le gouvernement fédéral participera de façon concrète à ces investissements de première importance pour l'avenir économique des T. N.-O.

Je crois sincèrement que si les gens collaborent, ils connaîtront un avenir prospère. Les Territoires du Nord-Ouest et le Canada ont de bonnes chances de réaliser d'immenses gains si nous faisons les bons investissements aujourd'hui.

SITUATION DES FINANCES DE 1999-2000

M. le Président, j'aimerais d'abord broser le tableau de notre situation financière actuelle, en parlant d'abord des deux derniers exercices.

L'exercice 1998-1999 a pris fin avec la création du Nunavut et des nouveaux Territoires du Nord-Ouest. Même si la vérification des comptes publics n'est pas encore tout à fait terminée, nous envisageons, pour la fin de l'exercice 1998-1999, un surplus accumulé non consolidé de 38 millions de dollars, qui seront divisés entre le Nunavut et les nouveaux Territoires du Nord-Ouest conformément à l'Entente sur la division de l'actif et du passif signée avant la Division. C'est ainsi que, le 1^{er} avril 1999, les Territoires du Nord-Ouest auront pu commencer leur nouvelle existence avec un surplus accumulé de 21 millions de dollars.

M. le Président, le fait que nous ayons pu commencer notre nouvelle existence avec un surplus accumulé est un accomplissement en soi et tout le mérite devrait en revenir à la Treizième Assemblée législative. Malheureusement, aux prises avec une faible croissance de ses recettes et des dépenses accrues, le dernier gouvernement s'est vu dans l'obligation d'annoncer un déficit budgétaire de 34 millions de dollars pour 1999-2000. Nous prévoyons que ce déficit éliminera le surplus accumulé initial de 21 millions de dollars pour donner un faible déficit accumulé à la fin de 1999-2000.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR 2000-2001

M. le Président, cette année, il y a un gros changement dans la façon dont le gouvernement présente son budget et ses données financières. Conformément aux recommandations du Conseil sur la comptabilité et la vérification pour le secteur public, les gouvernements, fédéral, provinciaux et territoriaux, doivent maintenant rendre compte de la valeur et de l'amortissement accumulé de leurs immobilisations réelles, par exemple, les écoles, les routes et les hôpitaux. Jusqu'à présent, nos livres ne faisaient pas état de la valeur de nos immobilisations. Permettez-moi de reprendre les paroles du vérificateur général du Canada lorsqu'il parlait de cette nouvelle obligation par rapport au gouvernement fédéral. Je cite :

« Le plus gros problème avec la façon dont le gouvernement tient ses livres depuis 130 ans réside dans le fait que ceux-ci n'indiquent pas les données nécessaires pour bien gérer l'actif et planifier pour l'avenir. Nous ne pouvons attendre plus longtemps - en ce début du 21^e siècle, nous venons tout juste de rattraper les pratiques du 20^e siècle. »

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est fier de compter au nombre des administrations publiques qui mettent ces nouvelles règles comptables en pratique. Nous croyons fermement que celles-ci donneront lieu à une meilleure planification et à une plus grande transparence des opérations gouvernementales. Nous profitons également de l'occasion pour améliorer la présentation de notre budget et y inclure les prévisions d'encaisse et de dettes en plus de nos prévisions traditionnelles de surplus et de déficit. Nous croyons que cette information additionnelle aidera la population à mieux comprendre les opérations gouvernementales.

M. le Président, étant donné qu'il m'est impossible d'aujourd'hui d'expliquer à fond tous les aspects techniques de ces changements, je me suis permis d'inclure, dans les documents budgétaires, une explication bien détaillée des changements et de faire le rapprochement avec les anciennes méthodes

• N.d.t. : traduction libre

comptables. Nous offrirons aussi des séances d'information aux médias et aux autres parties intéressés.

Le budget de 2000-2001 prévoit des dépenses de fonctionnement, y compris les affectations supplémentaires de crédit et les préemptions, de l'ordre de 763,6 millions de dollars et des recettes totales de 751,3 millions de dollars pour un déficit budgétaire de 12,3 millions de dollars. Nous prévoyons également faire des investissements dans des immobilisations réelles additionnelles de l'ordre de 54 millions de dollars au cours de l'exercice 2000-2001.

En tenant compte du déficit budgétaire de 12,3 millions de dollars et de la valeur non amortie de nos investissements en immobilisations, nous envisageons un surplus accumulé à la fin de l'exercice 2000-2001 de 843 millions de dollars. Ce n'est qu'après avoir inclus la valeur comptable nette de nos immobilisations, soit 846 millions, que nous arrivons à un surplus accumulé de 843 millions de dollars.

Les députés n'ignorent pas, M. le Président, que nous nous trouvons dans une situation déficitaire parce que la hausse de nos recettes est, et continuera à l'être, insuffisante pour répondre à la demande accrue de services et de programmes de la part de nos résidents. Ceci étant dit, nous prévoyons une légère hausse de nos recettes en 2000-2001 par rapport à nos prédictions originales. Après avoir connu un déclin de la population en 1998, nous sommes heureux de l'actuelle croissance démographique aux T. N.-O. Cependant, ce taux se situe encore sous la moyenne nationale, ce qui ne laisse que présager qu'une faible hausse du montant de financement préétabli. Le versement unique de huit millions de dollars que versera le gouvernement fédéral dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et celui de cinq millions en arriérés des salaires du personnel infirmier contribueront à grossir les recettes de cette année. De plus, nous recevrons 13 millions de dollars du gouvernement fédéral pour récupérer le manque à gagner dû à l'augmentation des cotisations du régime de pension qui nous a été imposée par la suite de changements apportés à la *Loi sur la pension de la fonction publique* (Canada).

Par rapport au dernier exercice, nous prévoyons également une forte augmentation de nos recettes fiscales. Même si une partie de cette augmentation est due à des redressements uniques s'appliquant à des exercices antérieurs, nous prévoyons que l'activité économique associée à l'exploitation des ressources naturelles donnera lieu à une plus grande assiette fiscale pour ce gouvernement-ci. Cependant, dans le cadre de nos ententes financières actuelles avec le gouvernement du Canada, le gouvernement des T. N.-O. (GTNO) n'encaissera que 20 pour 100 de ces recettes additionnelles.

Passons maintenant aux dépenses. Nous prévoyons que les besoins de nos résidents [en services de toutes sortes] augmenteront beaucoup plus rapidement que nos recettes. Les pressions exercées sur nos dépenses sont influencées par plusieurs facteurs, dont :

- les données démographiques - d'un côté, nous comptons un grand nombre de jeunes qui ont besoin d'instruction, d'emplois et de logement. De l'autre côté, les personnes âgées de plus de 65 ans constituent le groupe dont le nombre augmente le plus rapidement. Nous savons donc que nous ferons bientôt face à des demandes accrues en soins de santé et en programmes pour nos aînés;
- le besoin urgent d'infrastructures - nos routes et les infrastructures fondamentales de nos collectivités ténoises, notamment les systèmes d'adduction d'eau et d'égouts, ont un besoin urgent de gros investissements. Nous ne pouvons continuer indéfiniment à les remettre à plus tard, particulièrement à la lumière de notre besoin d'attirer d'autres investissements dans l'exploitation de nos ressources et de garantir que nous pourrions en retirer le maximum;
- les besoins en services de santé de notre population sont une grande cause d'inquiétude - malgré de nettes améliorations de ce côté depuis les 15 dernières années, nous accusons encore des retards par rapport à la moyenne nationale dans des secteurs clés; et finalement
- les T. N.-O. font face à de graves problèmes sociaux et nous devons leur trouver une solution - nous devons tout faire pour enrayer les causes sous-jacentes des problèmes de toxicomanie et des mauvais choix de vie qui engendrent la violence familiale, le taux élevé de criminalité, le syndrome d'alcoolisme foetal et les effets de l'alcoolisme foetal. Si nous ne faisons rien, les gouvernements qui nous suivront seront aux prises avec des coûts plus élevés pour tenter de les régler.

Nous ne pouvons régler nos problèmes en nous contentant de réduire nos dépenses. En 1995 et en 1996, aux prises avec la décision unilatérale du gouvernement fédéral de réduire de 55 millions de dollars le montant du financement préétabli, la Treizième Assemblée législative a dû faire de grosses compressions budgétaires en amalgamant des ministères, réduisant les salaires, effectuant des centaines de mises à pied, réduisant les dépenses d'immobilisations et diminuant les services. Cependant, ces réductions n'ont pas réussi à régler le problème fondamental de l'écart de plus en plus grand entre les dépenses et les recettes.

Si nous voulons bien gérer nos finances, nous devons examiner nos dépenses pour nous assurer que nous en avons pour notre argent. Le gouvernement

effectue plusieurs études en vue de déterminer s'il y a des secteurs où il serait acceptable de réduire les dépenses.

- Nous effectuons présentement une étude approfondie de tous les programmes du gouvernement et de leurs fonctions. Nous cherchons à savoir si nous pouvons améliorer notre façon de faire ou s'il y a des choses que nous ne devrions plus faire.
- Nous étudions aussi certains secteurs, les achats du gouvernement, l'utilisation énergétique et les subventions, pour savoir si nous dépensons de la bonne façon et de façon rentable.

En dernier lieu, nous étudions d'éventuelles sources de recettes, dont la taxation.

Je tiens à rassurer la population et les fonctionnaires que nous n'envisageons pas de réductions en masse de programmes et de services, ni de mises à pied à grande échelle pour régler nos problèmes financiers. Réduire les services essentiels risque de coûter beaucoup plus cher plus tard en termes de santé et de problèmes sociaux

M. le Président, malgré qu'il ne soit pas très sage de mettre la hache dans les services de base, nous devons tous modérer nos attentes par rapport à ce que le gouvernement a les moyens de faire. J'entends ici nos ministères, conseils, organismes publics, prestataires de contributions, syndicats et finalement les clients de nos programmes et de nos services.

Dans *Vers de meilleurs lendemains*, la Quatorzième Assemblée législative a établi les quatre principales priorités des quatre prochaines années. Et le gouvernement entend y consacrer son travail et ses ressources. Nous investirons là où nous le pourrons, au même titre que le gouvernement précédent qui a principalement investi dans le secteur des diamants à valeur ajoutée et dans les activités pétrolières et gazières, car il savait que ces investissements rapporteraient.

Cependant, nos ressources financières sont très limitées. Nous savons que l'exploitation de nos ressources non renouvelables générera des recettes fort appréciables. Ce ne sera toutefois que lorsque les gens du Nord pourront eux-mêmes en contrôler le rythme de la croissance et en retirer les avantages financiers que nous aurons les moyens de réaliser notre vision.

AMÉLIORER LE MIEUX-ÊTRE DE LA POPULATION

La première priorité établie par la Quatorzième Assemblée législative porte sur le besoin de travailler avec les particuliers, les familles et les collectivités à l'amélioration du mieux-être de la population des T. N.-O. Les mesures de contrôle des dépenses contenues dans ce budget témoignent de nos stratégies pour réaliser cette priorité. Le présent budget affecte 454 millions de dollars, ou 60 pour 100 du total de ses dépenses, aux programmes sociaux de première importance, soit la santé, l'éducation, les services sociaux, la justice et le logement. Malgré nos restrictions budgétaires, nous maintiendrons les mêmes niveaux de services. À titre d'exemple, nous annonçons ici :

- une augmentation de plus de 5 millions de dollars du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux pour lui permettre de répondre aux besoins de notre population en soins de santé et, en partie, pour continuer à répondre aux besoins incessants de nos aînés; et
- un montant additionnel de 3 millions de dollars pour permettre au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation de se préparer à l'augmentation prévue du nombre d'élèves et de l'aide du revenu.

Nous avons commencé à faire des investissements stratégiques là où nous croyons qu'ils rapporteront le plus. L'amélioration du mieux-être de la population des T. N.-O. commence avec nos plus jeunes, M. le Président. De bien des façons, l'avenir des Territoires du Nord-Ouest repose sur les mesures que nous prenons aujourd'hui pour améliorer le mieux-être de nos plus jeunes. C'est là où nos investissements rapporteront le plus.

Au cours des dernières années, nous avons réussi à réduire le taux de maladies transmissibles chez les enfants. Les taux de mortalité infantile et d'insuffisance de poids à la naissance ont diminué eux aussi, ainsi que celui de l'abandon scolaire.

Malgré ces réussites, il nous reste encore de gros problèmes à régler. Par exemple, nous comptons encore des taux élevés de femmes qui consomment de l'alcool et qui fument pendant leur grossesse. Nos enfants sont admis dans des abris pour victimes de violence familiale à un taux quatre fois plus élevé que celui du pays. Notre taux d'adolescentes enceintes est trois fois plus élevé que le taux national. S'il est vrai que nos enfants sont notre avenir, nous devons mieux nous y prendre pour régler ces problèmes, non seulement au niveau du gouvernement, mais également au niveau de la collectivité, de la famille et de la personne même.

Les études prouvant que les années les plus importantes dans la vie d'une personne se situent entre la naissance et l'âge de six ans ne manquent pas. C'est pourquoi, il est avantageux d'investir dans le développement des tout jeunes pour réduire le risque qu'ils développent des problèmes plus tard. À la

longue, les coûts du régime de soins de santé, du système judiciaire et de divers services sociaux diminueront eux aussi.

En vertu d'une entente fédérale-provinciale-territoriale, le GTNO réinvestit les économies réalisées avec la Prestation nationale pour enfants dans des programmes destinés aux enfants. En 2000-2001, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation investira 210 000 \$ de plus dans son programme Enfants en santé, programme destiné à aider les enfants à commencer leur vie le plus en santé possible et à réaliser leur plein potentiel. Dans le cadre de ce programme, les organismes communautaires sont en mesure d'offrir des programmes et des services intégrés qui s'adressent particulièrement aux enfants de six ans et moins.

Mais nous devons en faire davantage. Je suis donc heureux d'annoncer que le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et le ministère de la Santé et des Services sociaux collaboreront à l'élaboration et à la mise sur pied d'un plan d'action qui s'adresse particulièrement aux enfants et aux jeunes. La première partie du plan devrait porter sur la petite enfance, car c'est dans les premières années de la vie qu'on peut faire toute la différence.

Selon ce plan d'action, nous devons investir dans les quatre secteurs suivants :

- les services d'aide aux parents et aux familles;
- les programmes prénataux et postnataux;
- les soins à la petite enfance; et
- les programmes d'alphabétisation.

Pour prouver notre engagement, l'honorable Jane Groenewegen fera, plus tard au cours de la Session, une déclaration sur le développement de la petite enfance. Suivra une série de consultations et la planification d'un plan d'action sur le développement de la petite enfance, qui se feront au cours du présent exercice. J'espère que dans le budget de l'an prochain, le gouvernement sera en mesure de mettre sur pied des nouveaux projets dans chacun de ces secteurs clés.

En investissant dans nos plus jeunes, nous pouvons être sûrs que ceux-ci apprendront mieux quand ils iront à l'école. Après, nous devons garantir que tous, jeunes et moins jeunes, aient accès à des programmes d'enseignement et de formation de qualité. Il est très important d'avoir une population bien scolarisée si nous voulons qu'elle profite des perspectives économiques qui se présenteront.

Nous augmenterons de 1,6 million de dollars le poste du budget de 2000-2001 réservé aux services de soutien aux élèves et au rapport élèves-enseignant. Ce montant augmentera de 4 millions l'an prochain, de 6,4 millions l'année

suivante et de 8,2 millions en 2003-2004, année où le rapport élèves-enseignant aura passé de 18:1 qu'il est à l'heure actuelle à 16:1.

L'aide financière aux étudiants est essentielle pour assurer l'apprentissage et le perfectionnement professionnel continu. Cette année, nous augmentons l'aide financière individuelle aux étudiants pour 2000-2001 afin de vraiment tenir compte du coût réel des études postsecondaires. Je veux remercier tous les députés, car grâce à leur appui, nous pouvons commencer l'élaboration du nouveau Programme d'aide financière aux étudiants. Les étudiants ténois, plus particulièrement les autochtones et les résidents de longue date, pourront ainsi recevoir plus d'argent pour poursuivre leurs études.

Nous faisons ces investissements dans nos résidents, mais il y a un grand besoin d'en faire d'autres si nous voulons que notre population soit en santé et bien scolarisée. Nous ne pouvons investir que dans la mesure de nos moyens.

Les besoins des résidents des Territoires sont tels que le gouvernement fédéral devrait faire sa part pour aider à défrayer le coût des programmes sociaux. Malheureusement, malgré l'amélioration de sa situation financière, les transferts destinés aux programmes sociaux continuent à subir les contrecoups des compressions budgétaires.

Dans ses deux derniers budgets, le gouvernement fédéral annonçait le rétablissement partiel du Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux. Le budget d'aujourd'hui prévoit une réserve supplémentaire de 4,8 millions de dollars, soit la part que recevra le GTNO dans le cadre de ce Transfert en 1999. Il s'agit d'un financement unique que les provinces et les territoires ont accepté d'affecter aux soins de santé. Le ministère de la Santé et des Services sociaux présentera des propositions sur des façons d'utiliser cet argent, lesquelles viseront principalement la mise en application de modèles primaires de soins de santé.

Au même titre que les provinces et les autres territoires, le GTNO a demandé de rétablir le Transfert canadien aux niveaux de 1994-1995, y compris l'ajout d'un facteur de progression approprié pour tenir compte de l'augmentation des coûts.

Le financement additionnel versé jusqu'à présent dans le cadre de ce transfert augmentera nos recettes de quatre millions de dollars par année pendant les quatre prochaines années. Quand le Transfert sera pleinement rétabli, le GTNO recevra quatre millions de dollars de plus par année. Cependant, c'est beaucoup moins que ce que nous coûte la réduction du montant du financement préétabli.

MEILLEURE GESTION GRÂCE À DES PARTENARIATS

M. le Président, la deuxième priorité mentionnée dans *Vers de meilleurs lendemains* est « Une meilleure gestion publique grâce à des partenariats ». Nous admettons que nous ne pouvons pas réaliser nos objectifs tout seuls. Si nous voulons que des changements se produisent, les gouvernements fédéral, autochtones et territoriaux doivent coopérer les uns les autres.

La création de solides partenariats entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les gouvernements autochtones est une priorité du présent gouvernement. C'est avec diligence que nous travaillons à renforcer nos relations avec les gouvernements autochtones.

Dans la région du Beaufort-Delta, notre gouvernement et le gouvernement du Canada ont signé un accord politique avec le Conseil tribal des Gwich'in et la Société régionale des Inuvialuit pour régler ensemble des questions d'intérêt commun. Le 13 juin à Lutselk'e, le ministre des Affaires autochtones, l'honorable Jim Antoine, a signé, au nom du gouvernement, un accord politique avec les Premières nations des Dénés Akaitcho. L'Accord reconnaît la relation qui s'intensifie entre nos gouvernements respectifs et le besoin de travailler en étroite collaboration aux dossiers qui touchent à la fois la région des Akaitcho et l'ensemble du territoire.

Sur la scène territoriale, le Forum intergouvernemental vise à réunir les gouvernements territorial, fédéral et autochtones pour discuter des questions d'envergure territoriale. Lors du premier Forum, qui s'est tenu à Hay River le 5 mai dernier, les dirigeants se sont entendus pour discuter des questions concernant le projet de construction du pipeline, le transfert de responsabilité et la création de capacités pour les gouvernements autochtones en préparation du prochain forum, qui aura lieu l'automne prochain.

Le gouvernement territorial a la ferme intention de bâtir de solides relations intergouvernementales au cours de ces forums. Cette démarche unique des gouvernements de travailler d'égal à égal leur permettra d'engager le dialogue sur des questions importantes, comme celle du transfert du contrôle de la gestion de nos ressources et d'autres sujets d'intérêt commun. Pour prouver notre engagement à cette démarche, nous avons prévu affecter trois postes à cet important projet. Le GTNO et le gouvernement fédéral s'engagent aussi à garantir aux gouvernements autochtones des ressources suffisantes pour qu'ils participent pleinement à ces forums. Bien que nous n'ayons pas encore déterminé dans le présent budget à combien se chiffrera cette aide financière, le présent gouvernement s'engage à financer le tiers des coûts. Quand la décision définitive concernant ces coûts sera prise, nous demanderons à l'Assemblée législative de voter des crédits supplémentaires.

Le gouvernement territorial reconnaît aux peuples autochtones des T. N.-O. le droit inhérent de s'autogouverner. Nous travaillons donc avec les peuples autochtones à la création d'un milieu favorisant la réalisation de ce droit. À cette fin, nous avons la ferme intention de négocier des ententes qui nous permettront de réaliser l'objectif de l'Assemblée concernant des « Gouvernements public et autochtones forts et efficaces qui travaillent en collaboration sans réduire les niveaux de services et de programmes par suite de la mise en application des ententes sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones ».

LE NORD, UNE ÉCONOMIE EN EFFERVESCENCE

La troisième priorité de la Quatorzième Assemblée législative vise une « Économie contrôlée dans le Nord, équilibrée, diversifiée, stable et en effervescence ». Nous sommes choyés que notre avenir économique soit aussi prometteur.

Les perspectives d'exploitation minière et pétrolière dans notre territoire sont plus que séduisantes. L'industrie de l'exploitation des diamants est bien établie dans le Nord, comptant une mine qui est en pleine exploitation et qui envisage même d'agrandir, une autre qui en est aux stades de dernière planification et d'approbation et une troisième qui s'apprête bientôt à faire une demande d'approbation réglementaire.

Notre économie a subi de durs coups ces derniers temps en raison de la dégringolade du prix de l'or sur les marchés internationaux, mais nous espérons que le pire soit passé.

La récente augmentation de la demande de gaz naturel dans les marchés nord-américains a renouvelé l'intérêt des investisseurs dans les gisements gaziers et pétroliers des T. N.-O. Pour la première fois depuis 25 ans, la possibilité de construire un pipeline de gaz naturel dans la vallée du Mackenzie est un sujet de discussion fort animé dans les salles de conférence des grosses sociétés au pays. Sans parler des dirigeants autochtones qui ont mis sur pied un groupe de travail pour promouvoir leur droit de propriété du pipeline et leur participation à sa construction.

Nos ressources renouvelables comptent également un riche potentiel. Nous avons fait de gros progrès côté tourisme, mais il reste encore beaucoup à faire. Les dessinateurs de mode des T. N.-O. font leur marque sur la scène nationale avec leurs vêtements combinant à la fois le traditionnel et le contemporain. Nous n'avons pas encore atteint notre plein potentiel côté foresterie et agriculture.

Le secteur des ressources renouvelables est particulièrement important pour les plus petites collectivités et les gens qui préfèrent le travail saisonnier ou relié aux savoirs traditionnels. À l'heure actuelle, l'industrie du tourisme génère des recettes de plus de 30 millions de dollars par année. Lors de l'exposition sur la fourrure, qui s'est tenue dernièrement à Montréal, les vêtements de fourrure fabriqués dans le Nord qui y ont été présentés confirment la popularité de nos fourrures de grande qualité. L'abondance du poisson et du gibier permet aux pourvoyeurs de continuer à procurer un emploi saisonnier à plus de 300 résidents ténois. Côté produits agricoles, les T. N.-O. comptent deux entreprises d'exploitation avicole et deux marchés agricoles qui fonctionnent très bien à Hay River et à Fort Smith. Le quota de production d'œufs peut à lui seul atteindre 3,8 millions de dollars. L'industrie secondaire de traitement du bois d'œuvre, la cueillette de plantes sauvages et l'agriculture offrent également de nouvelles perspectives. Comme exemples de nouveauté dans ces secteurs, citons la récolte de morilles à Yellowknife l'été dernier et le projet de jardin communautaire à Inuvik. Le développement du secteur des ressources renouvelables est excessivement important pour assurer une économie stable et diversifiée aux T. N.-O.

Toutefois, un tel développement ne peut se faire sans penser à l'environnement. C'est pourquoi le GTNO coordonne l'élaboration d'une stratégie pour contrôler les émissions de gaz à effet de serre dans le Nord. Cet exercice demande la participation de plus de 40 organismes fédéraux et territoriaux, d'organismes autochtones, du secteur industriel et des groupes pour la protection de l'environnement. La population ne sera pas laissée pour compte. Nous la consulterons. Nous prévoyons présenter la version provisoire de la stratégie pour le contrôle des émissions de gaz à effet de serre au Cabinet au cours de l'automne 2000.

M. le Président, nous nous efforçons de porter au maximum les chances pour les gens de chez nous de profiter des retombées associées à l'exploitation de nos ressources. Pour y arriver, nous avons beaucoup de défis à relever. Tout d'abord, il y a des grands besoins côté formation professionnelle, nouvelles infrastructures et garantie que nous, gens du Nord, bénéficierons de ces nouvelles activités. À titre d'exemple, le GTNO a beaucoup investi dans la promotion d'une industrie secondaire du diamant et il a encouragé les groupes autochtones à devenir partenaires. Outre le financement direct de 5 millions de dollars pour promouvoir les projets de diamant à valeur ajoutée, le GTNO a approuvé la somme de 20 millions de dollars en garantie d'emprunt à trois compagnies qui s'installent aux T. N.-O. Nous nous engageons, dans la mesure de nos moyens, à offrir une aide semblable aux compagnies territoriales qui travaillent dans l'industrie pétrolière et gazière.

En janvier de l'an dernier, l'ancien ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique, l'honorable Stephen Kakfwi, a mis sur pied le

Groupe de travail sur la stratégie économique, réunissant tous les secteurs d'intérêt des Territoires du Nord-Ouest, pour étudier les perspectives d'avenir et les enjeux qui nous attendent. Ce groupe aux intérêts très diversifiés a su nous brosser un tableau complet et détaillé de ce qu'il y a à faire pour stimuler le développement économique et améliorer la situation des résidents des T. N.-O.

Sous la direction de MM. Richard Nerysoo et Daryl Beaulieu, le Groupe a terminé son travail et a présenté les recommandations dont nous avons besoin pour nous aider à développer notre économie.

Je suis heureux d'annoncer que je déposerai le rapport du Groupe de travail au cours de la session et j'ai bien hâte d'entendre les commentaires et les recommandations de mes collègues à son sujet. Le document sera également distribué aux parties intéressées et à la population en général pour savoir si nous pouvons approuver la nouvelle stratégie économique pour les Territoires du Nord-Ouest et y aller de l'avant en toute confiance pour sa mise en oeuvre.

L'exploitation de nos ressources non renouvelables pourrait générer 35 milliards de dollars en redevances et plus de 55 milliards de dollars en taxes prélevées par les deux ordres de gouvernement, et ce pendant la durée prévue d'exploitation des gisements connus et des éventuels. Si une entente sur le contrôle de la gestion des ressources était signée avec le gouvernement du Canada, les gouvernements dans le Nord, public et autochtones, pourraient encaisser une partie fort appréciable de ces recettes.

Mais si nous voulons réaliser ces recettes, nous avons de gros investissements à faire aujourd'hui. Les Territoires du Nord-Ouest manquent d'infrastructures pour contribuer au développement économique. Il y a un grand besoin de routes toutes saisons, de systèmes de communication comparables à ceux du reste du pays, et finalement de services municipaux pour suivre le rythme de l'expansion rapide de nos collectivités. Beaucoup de résidents ténois ne possèdent pas la scolarité voulue pour décrocher les emplois générés par le développement économique. Les entreprises ténoises, notamment les sociétés autochtones de développement, peuvent ne pas avoir accès au capital de risque ni aux connaissances nécessaires pour profiter de la situation. Mentionnons également que les gens d'affaires nous ont maintes fois répéter qu'il fallait simplifier le régime de réglementation dans le Nord et que les règles devaient être plus claires avant que ceux-ci ne pensent à faire de gros investissements dans l'exploitation de nos ressources.

Pour répondre à ces défis, j'ai proposé l'élaboration d'une stratégie pour l'exploitation des ressources non renouvelables. Celle-ci décrit les investissements à faire pour créer le bon climat en vue d'encourager l'exploitation des ressources dans le Nord, bien la gérer et garantir que les résidents en retirent le maximum.

Il s'agit pas seulement d'une idée en l'air. C'est une réalité bien concrète, mais malheureusement nous ne pouvons y arriver tout seuls. Nous voulons voir toutes les parties intéressées collaborer pour faire les investissements requis. J'entends ici, le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial, les organismes autochtones et les entreprises. C'est pourquoi nous avons présenté nos idées aux ministres fédéraux des Finances et des Affaires indiennes et du Nord canadien, à nos partenaires autochtones du Forum interministériel et aux gens d'affaires.

La stratégie propose un investissement de l'ordre de 340 millions de dollars au cours des quatre prochaines années. M. le Président, le GTNO est prêt à faire sa part - nous proposons donc de conserver, pour les quatre prochaines années, les niveaux d'investissement qui se chiffrent actuellement à plus de 100 millions de dollars. Nous espérons que le gouvernement fédéral suivra et fera le même genre d'investissement dans l'avenir qui augure très bien pour les T. N.-O.

Une partie de la stratégie porte sur la vision d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie pour transporter le gaz naturel de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie sur les marchés dans le Sud, que ce soit au Canada ou aux États-Unis. Ce serait aussi la façon la plus économique de transporter le gaz de la région nord de l'Alaska aux régions situées dans le Sud en plus de permettre l'exploitation d'autres gisements situés le long du pipeline.

Un pipeline construit dans la vallée du Mackenzie procurerait aussi d'énormes avantages pour le reste du pays, à titre d'exemple, la plupart de l'équipement et des matériaux pour sa construction proviendrait du Sud du Canada. Ce pipeline, relié aux gisements de Prudhoe Bay en Alaska, générerait à notre avis environ 80 000 années-personnes en emplois directs, indirects et induits pendant sa construction, dont 80% seraient situés « dans le Sud ». Le Produit national brut du Canada augmenterait de 5,5 milliards de dollars. Notons également que ce pipeline garantirait des gisements de gaz naturel pour remplacer d'autres formes de combustibles et aiderait ainsi le Canada à répondre à ses obligations visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément à l'Accord de Kyoto.

Afin d'assurer l'exploitation actuelle et future des ressources des T. N.-O., le gouvernement entreprendra plusieurs projets au cours de l'année. Le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique consacrera 700 000 \$ au cours de l'exercice pour aider les collectivités à se préparer à ces nouvelles activités. Voici quelques-uns des projets qu'il compte entreprendre :

- la création de quatre postes de conseiller régional en matière de ressources pétrolières, un dans chacune des trois régions visées par ce secteur

d'activité et un poste à l'administration centrale. Grâce à une bonne planification, les collectivités ténoises seront en mesure de saisir le maximum des perspectives économiques et d'emplois qui découleront de l'augmentation d'activités dans ce secteur;

- l'attribution d'une aide financière pour fournir des conseils juridiques et des conseils en matière de création d'entreprises aux organismes autochtones pour les encourager à travailler ensemble et aller chercher une grosse partie des contrats de construction et de fonctionnement du pipeline. L'égalité de participation à l'infrastructure pétrolière et gazière est, selon l'avis de plusieurs, l'un des principaux moyens d'assurer la création de richesse à long terme pour les résidants des T. N.-O.;
- l'attribution de ressources pour permettre l'établissement initial de la Coalition des Autochtones pour la construction d'un pipeline. Il peut s'agir de conseils juridiques et financiers ainsi que des conseils pour démarrer une entreprise; et
- la cueillette de données sur l'écosystème et les indicateurs de santé présents dans les régions du Deh Cho, du Sahtu et d'Inuvik. Ces données serviront aux collectivités, à l'industrie et au gouvernement fédéral pour assurer le contrôle des incidences environnementales et socio-économiques du développement;
- des études pour d'une part trouver des moyens de développer davantage l'industrie gazière grâce à la fabrication de produits et, d'autre part, pour encourager l'utilisation du gaz naturel d'ici comme autre source d'énergie dans les collectivités et le secteur industriel.

Nous investirons aussi dans l'éducation afin de garantir que nos résidants puissent profiter des nombreuses perspectives d'emploi qui s'offriront à eux. Ainsi, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation dépensera 1,3 million de dollars en 2000-2001 pour promouvoir les emplois dans l'industrie gazière, pétrolière et diamantifère. Le Ministère investira un million de dollars additionnel pour préparer les jeunes au marché du travail.

Le réseau routier territorial a du mal à supporter le flot accru de gros camions qui y circulent depuis les derniers développements dans l'industrie de l'exploitation des ressources des Territoires du Nord-Ouest. Le ministère des Transports prévoit donc d'améliorer les routes 3, 4, 7 et 8, car ce sont celles qui ont le plus besoin de réparations.

Cette année, nous reconstruirons, au coût de 6 millions de dollars, huit kilomètres de la route 3, entre Rae et Yellowknife. Précisons que le Ministère discute présentement avec le gouvernement fédéral de la répartition des 600

millions de dollars du Programme national d'amélioration des routes, annoncé au début de l'année, et il espère en recevoir un bon montant pour améliorer la route 3 des T. N.-O.

En prévision que les activités côté pétrole et gaz se poursuivent dans la vallée de la Liard, le Ministère prévoit injecter environ 500 000 \$ pour effectuer des travaux de stabilisation et d'amélioration de la surface des premiers 50 kilomètres de la route 7, depuis la frontière nord de la Colombie-Britannique jusqu'à Fort Liard.

Les travaux de reconstruction au coût de deux millions de dollars pour l'exercice 2000-2001 de la route Dempster, depuis la frontière du Yukon jusqu'à Inuvik, comprennent l'installation d'un nouveau pont à Campbell Creek, au sud d'Inuvik. Le pont remplacera deux gros ponceaux et saura davantage plaire aux poissons qui frétilent dans le ruisseau.

Cette année, le Ministère a l'intention de poursuivre son projet de pont sur la route d'hiver de la vallée du Mackenzie menant dans la région du Sahtu. Quand la construction, au coût de 960 000 \$, sera terminée, la route de glace sera utilisable pendant une bonne semaine de plus.

M. le Président, j'aimerais maintenant parler de taxes. Aujourd'hui, j'annonce une nouvelle taxe qui, je crois, rendra notre économie plus diversifiée. M. le Président, nous avons à peine touché aux possibilités dans l'industrie du tourisme. Cette industrie peut jouer un rôle important dans l'économie territoriale en diversifiant la base économique de nos collectivités. Premièrement, il faut faire connaître les T. N.-O. aux touristes et leur faire savoir ce que nous avons à offrir - il faut projeter une solide image et promouvoir, à travers le monde, les T. N.-O. comme destination de voyage. Mais encore faut-il offrir de bons services aux consommateurs. C'est pourquoi il faut améliorer la base des services touristiques dans chaque région et pour ce faire il faut offrir des attractions, des produits et des services dans chaque région et en faire la publicité.

Pour y arriver, il faut investir. Le GTNO n'a pas les moyens de le faire tout seul. Une des sources d'investissement privilégiée est l'imposition d'une taxe sur les chambres d'hôtel. J'annonce donc aujourd'hui qu'à compter du 1^{er} avril 2001, le GTNO imposera une taxe de cinq pour cent sur les chambres d'hôtel des établissements commerciaux comptant quatre chambres et plus. Nous prévoyons recueillir ainsi un million de dollars en recettes annuelles, que nous réinvestirons dans l'industrie du tourisme pour l'aider à pleinement se développer. Si cette nouvelle taxe est approuvée, le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique préparera un plan d'action pour promouvoir le tourisme. Ce plan sera inclus dans le budget de 2001-2002.

J'ai l'intention de présenter une loi à cet égard plus tard au cours de la session. Mais avant d'adopter la loi, je demanderai l'opinion des députés, des contribuables et de l'entreprise privée, particulièrement l'industrie du tourisme et d'autres organismes.

DEVENIR PLUS AUTONOMES

La quatrième priorité de la Quatorzième Assemblée législative consiste à procurer les « ressources nécessaires pour permettre aux différents ordres de gouvernement à devenir plus autonomes et répondre aux besoins des gens qu'ils représentent ». Il s'agit d'un point très important si nous voulons réaliser la vision de l'Assemblée législative pour des « Territoires du Nord-Ouest forts, unis et autonomes qui prennent la place qui leur revient au sein de la Fédération canadienne et de la communauté internationale ». M. le Président, pour la première fois de notre histoire, nous sommes sur le point de la réaliser et de devenir le premier territoire « riche » du Canada.

La nouvelle exploitation des ressources aux Territoires du Nord-Ouest peut rapporter jusqu'à 90 milliards de dollars en redevances et en recettes fiscales pendant la durée des activités dans ce secteur, mais la plus grande partie ira renflouer les coffres du gouvernement fédéral. L'argent généré par ce secteur peut nous aider à financer non seulement l'investissement nécessaire dans nos infrastructures, mais également l'augmentation des coûts dans le domaine social.

Les trois territoires sont les seules administrations publiques au Canada qui n'assument toujours pas la pleine gestion de leurs ressources naturelles. À l'heure actuelle, toutes les redevances générées par les industries minière, pétrolière et gazière s'en vont tout droit dans les coffres du gouvernement fédéral. Ajoutons qu'environ 80 pour cent des recettes fiscales que nous percevons de l'exploitation des ressources réduisent la subvention que nous recevons du Canada. Par conséquent, le gouvernement des T. N.-O. ne possède pas les recettes nécessaires pour financer l'infrastructure dont il a besoin pour investir dans l'exploitation des ressources ou pour atténuer les coûts des conséquences sociales encourus par le développement.

Il faut agir immédiatement pour que cet argent revienne aux gouvernements d'ici, le GTNO et les gouvernements autochtones, car ce sont eux qui doivent offrir des services à la population ténnoise. Il faut absolument que le transfert du contrôle de la gestion des ressources naturelles et des recettes générées par celles-ci ait lieu pour fournir aux résidents ténnois des avantages semblables à ceux dont jouissent les résidents des provinces.

C'est le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui a investi les plus gros montants d'argent pour garantir que les T. N.-O. profitent au maximum de l'exploitation des ressources, en particulier dans l'industrie secondaire du diamant. Ce qui a fait augmenter le déficit et, à court terme, diminuer l'investissement dans d'autres programmes. Les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas les moyens d'être seuls à faire ce genre d'investissement proactif. Il faut agir maintenant et faire en sorte que les recettes générées par le nouveau secteur d'activités aux T. N.-O. reviennent aux gouvernements d'ici pour leur permettre de faire les investissements et ainsi offrir les services dont la population ténoséenne a grandement besoin.

En obtenant le contrôle de nos ressources, nous pourrions faire en sorte que leur exploitation se produise de manière à ce que nos résidents en retirent le maximum. Nous pourrions en même temps veiller à ce qu'un plus grand nombre d'activités de l'industrie secondaire se produisent dans le Nord, sans oublier les perspectives d'emploi que ces activités généreront pour nos résidents. Nous pourrions également apporter davantage de transparence et de certitude aux régimes de réglementation et fiscal. Il semblerait aussi que si les différents ordres de gouvernement des T. N.-O. obtiennent le plein contrôle sur toutes les ressources et les recettes découlant du diamant, du pétrole et du gaz, les Territoires du Nord-Ouest pourraient, au cours des dix prochaines années, devenir le territoire « riche » du pays.

CONCLUSION

M. le Président, je crois sincèrement que l'avenir des Territoires du Nord-Ouest n'a jamais été aussi brillant. Les dix prochaines années offrent des perspectives d'avenir dans plusieurs secteurs d'activités et les résidents des Territoires du Nord-Ouest devraient être les premiers à en profiter. Mais il nous faut agir maintenant.

L'Assemblée législative a établi une vision de Territoires du Nord-Ouest forts, unis et autonomes qui pourront ainsi prendre la place qui leur revient au Canada.

Il faut prendre les bonnes décisions au cours des prochaines années pour garantir que notre vision se réalise. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour améliorer le mieux-être de la population et maintenir les niveaux de service avec les ressources que nous avons présentement, mais il faut absolument avoir accès à toutes les recettes générées par nos ressources si nous voulons vraiment réussir à régler nos problèmes. Nous devons continuer à créer un milieu fiscal et réglementaire propice qui ne nuit pas aux entreprises, sans pour autant compromettre l'environnement ou les programmes sociaux.

Nous devons former des partenariats avec le gouvernement fédéral et les gouvernements autochtones pour garantir que les résidants ténois retirent les avantages générés par l'exploitation de nos ressources et que les gouvernements septentrionaux possèdent les ressources nécessaires pour faire leur part au Canada et offrir des programmes et des services de première qualité aux résidants.

M. le Président, il ne fait aucun doute qu'il y a beaucoup de travail à faire au cours des quatre prochaines années et la vision de la Quatorzième Assemblée législative est établie en conséquence. Les enjeux sont nombreux dans le Nord, mais les possibilités le sont tout autant. Même si prévoyons un déficit budgétaire pour l'exercice 2000-2001, nous maintiendrons les mêmes niveaux de services pour nos résidants et investirons là où les retombées seront les meilleures, autant pour notre population que pour notre économie. En guise de conclusion, permettez-moi de réitérer mon optimisme dans l'avenir et de croire que nous vivons présentement des moments très excitants.